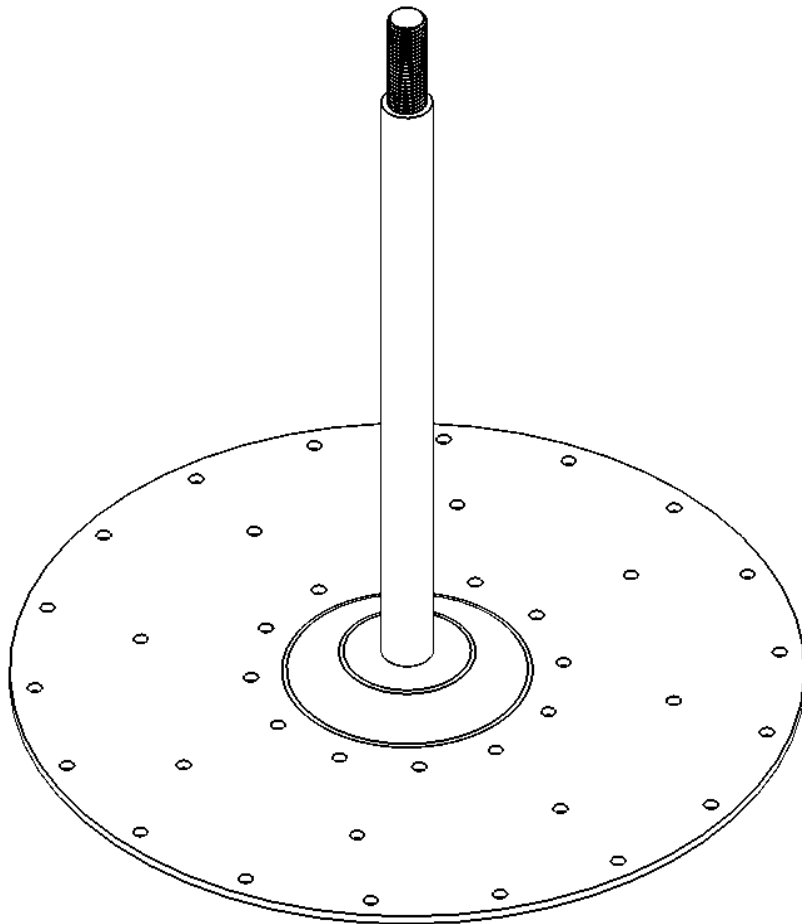




# GREEN

## INTERNATIONAL



**Green ONE**

FRANÇAIS

## DE ACHTUNG



Die Montage und die Verwendung der Sicherungseinrichtung ist erst zulässig, nachdem der Monteur und der Anwender die Original Aufbau- und Verwendungsanleitung in der jeweiligen Landessprache gelesen hat.

## EN ATTENTION



Assembling and using of the safety product is only allowed after the assembler and user read the original installation and application instruction in his national language.

## FR ATTENTION



Le montage et l'utilisation du dispositif de sécurité ne sont autorisés qu'après lecture par le monteur et par l'utilisateur de la notice d'origine de montage et d'utilisation dans la langue du pays concerné.

## IT ATTENZIONE



Il montaggio e l'uso del dispositivo di sicurezza è ammesso soltanto dopo che il montatore e l'utente hanno letto le istruzioni per l'installazione e l'uso nella rispettiva lingua nazionale.

## ES ATENCIÓN



No está permitido montar ni usar el dispositivo de protección antes de que el montador y el usuario hayan leído las instrucciones de montaje y uso originales en la lengua del respectivo país.

## PT ATENÇÃO



A montagem e o emprego do mecanismo de proteção somente serão permitidos, após o montador e o usuário terem lido as instruções de uso originais, no respectivo idioma do país, sobre a montagem e o emprego do mesmo.

## NL ATTENTIE



De montage en het gebruik van de veiligheidsinrichting is pas toegestaan, nadat de monteur en de gebruiker de originele montage en gebruikershandleiding in de desbetreffende taal gelezen hebben.

## HU FIGYELEM



A biztonsági berendezés felszerelése és használata csak az után megengedett, miután a szerelést végző és a használó személyek a nemzeti nyelvükre lefordított, eredeti használati utasítást elolvasták és megértették.

## SL POZOR



Montaža in uporaba varnostnih naprav je dovoljena šele takrat, ko sta monter in uporabnik prebrala originalna navodila za montažo in uporabo v konkretnem jeziku.

## CZ POZOR



Montáž a používání zabezpečovacího zařízení jsou povoleny až poté, co si pracovníci provádějící montáž a uživatelé přečetli v příslušném jazyce originální návod k montáži a používání.

## TR DİKKAT



Güvenlik tertibatının montajına ve kullanımına, ancak montaj teknisyeni ve kullanıcı, orijinal kurulum ve kullanma talimatını kendi ülke dilinde okuduktan sonra, izin verilir.

## NO OBS



Monteringen og anvendelsen av sikkerhetsinnretningene er gyldige først etter at montøren og brukeren har lest den originale oppbygnings- og bruksanvisningen i det tilsvarende landets språk.

## SV OBS



Säkerhetsanordningen får inte monteras och användas förrän montören och användaren har läst igenom konstruktionsbeskrivningen och bruksanvisningen i original på resp lands språk.

## FI HUOMIO

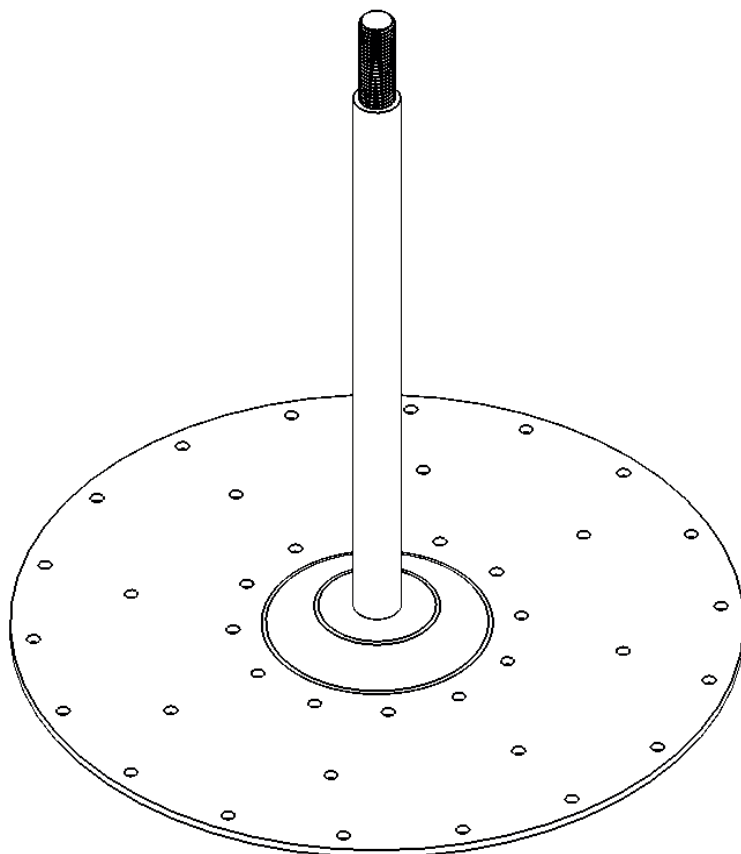


Turvallaitteiden asennus ja käyttö on sallittu vasta, kun asentaja ja käyttäjä ovat lukeneet alkuperäisen asennus- ja käyttöohjeen omalla kielellään.

## DA GIV AGT



Montagen og brugen af sikkerhedsudstyret er først tilladt, efter at montøren og brugeren har læst den originale vejledning i samling og brug på det pågældende lands sprog.



## DONNÉES DU PROJET

## DESCRIPTION DU SYSTÈME

## ENTREPRISE D'INSTALLATION

**Table des matières:**

<b>1. Consignes de sécurité générales</b>	<b>5</b>
<b>2. Description du produit : Dispositif d'ancrage « Green ONE »</b>	<b>6</b>
2.1. Applications	6
2.2. Normes/homologations du dispositif d'ancrage	6
<b>3. Spécifications techniques : Dispositif d'ancrage « Green ONE »</b>	<b>6</b>
<b>4. Construction et montage</b>	<b>7</b>
4.1. Fixation à la sous-construction	7
4.2. Montage sur	7
<b>5. Remarques générales</b>	<b>9</b>
5.1. Équipement de protection individuelle	9
5.2. Utilisation du système	9
5.3. Remarques concernant les bases de planification	9
5.4. Maintenance/Inspections	9
<b>6. Point de livraison notifié du dispositif d'ancrage</b>	<b>9</b>
<b>7. Remarques relatives au système de sécurité existant en toiture</b>	<b>10</b>
<b>8. Protocole de montage</b>	<b>11</b>
<b>9. Fiche de contrôle</b>	<b>12</b>
<b>10. Remarques</b>	<b>13</b>
<b>11. Remarques</b>	<b>14</b>
<b>12. Remarques</b>	<b>15</b>

# 1. Consignes de sécurité générales

- L'attachement au dispositif d'ancrage GREEN se fait toujours avec un mousqueton relié à l'anneau d'ancrage et doit être effectué avec l'utilisation d'un harnais conformément à la norme EN 361 et d'un absorbeur d'énergie et de chute avec longe (normes EN 355 et EN 354).
- **Attention :** Pour une application horizontale, seuls des éléments de fixation adaptés à cet effet et aux modèles de bord correspondants (bords aiguisés, tôle trapézoïdale, poutre en acier, béton, etc.) sont à utiliser.
- La combinaison des éléments individuels de l'équipement référé peuvent entraîner des risques, étant donné que le fonctionnement sûr d'un élément peut être perturbé. (Veuillez noter les consignes de fonctionnement correspondantes !)
- Avant l'utilisation, le système de sécurité entier doit être soumis à une vérification par inspection visuelle relative aux défauts évidents (p. ex. raccords à visser déserrés, déformations, abrasion, corrosion, étanchéité du toit défectueuse, etc.).
- En cas de doute relatif à la sécurité du système de sécurité, l'inspection par un expert doit être sollicitée (documentation écrite).
- Le produit de sécurité complet doit être soumis, au moins une fois, à inspection annuelle par un expert. L'inspection effectuée par un expert doit être documentée sur la fiche de contrôle fournie.
- Suite à une chute, l'utilisation du système entier doit être évitée et le système doit être vérifié par un expert (composants, fixation sur le sol, etc.).
- Les dispositifs d'ancrage GREEN ont été développés pour la sécurité des personnes et ne devraient pas être utilisés à d'autres fins. N'attachez jamais des charges inconnues aux systèmes de retenue.
- N'effectuez aucune modification sur les dispositifs d'ancrage homologués.
- Dans le cas des toitures en pente, la prévention des avalanches du toit (glace, neige) est à assurer par des dispositifs adaptés à bloquer la neige.
- Dans le cas où vous mandatez le système de sécurité à des contractants extérieurs, les consignes de montage et d'utilisation doivent être fournies par écrit.
- Le dispositif d'ancrage GREEN « Green One » peut être installé uniquement par des personnes disposant des connaissances adéquates concernant le système de sécurité en toiture.
- Le système doit être installé ou utilisé uniquement par des personnes qui connaissent bien ce mode d'emploi ainsi que les règles de sécurité locales, et qui sont en bonne santé ou mentale, et sont formées à l'utilisation des EPI (équipements de protection individuelle).
- Des restrictions en matière de santé (troubles cardiovasculaires, problèmes de circulation, prise de médicaments, alcool) peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur lors des travaux en hauteur.
- Les réglementations relatives en matière de prévention des accidents (p. ex. travaux en toiture) doivent être respectées pendant le montage/l'utilisation du dispositif d'ancrage GREEN « Green One ».
- Un plan contenant toutes les mesures de sauvetage doit exister pour toutes les situations d'urgence possibles.
- Avant de commencer les travaux, des mesures doivent être prises afin d'empêcher que des objets puissent tomber à partir du chantier. La zone sous le chantier (trottoir, etc.) doit être dégagée.
- Le dispositif d'ancrage en toiture est conçu pour des sollicitations dans toutes les directions parallèles à la surface de montage ou perpendiculaires aux supports.
- Dans le cas où des incertitudes se produisent lors du montage, veuillez contacter le fabricant.
- L'étanchéification de la toiture doit être réalisée conformément aux recommandations appropriées.
- La fixation adéquate du système de sécurité sur la structure doit être documentée dans le journal ainsi que par des photos de la situation d'installation correspondante.
- L'acier inoxydable ne doit pas entrer en contact avec de la poussière d'affûtage ou avec des outils en acier. Ceci peut entraîner la corrosion.
- Avant le montage, tous les boulons en acier inoxydable doivent être graissés avec un lubrifiant adéquat.
- Le point d'ancrage doit être conçu, installé et utilisé d'une manière à ce qu'aucune chute à partir des rebords ne soit possible lors de l'utilisation adéquate de l'équipement de protection individuelle.
- Lors de l'accès au système de sécurité en toiture, les positions des dispositifs d'ancrage (p. ex. schéma de la vue du toit) doivent être documentées dans les plans de conception.
- L'espace minimal entre le bord descendant et le sol est calculé de la manière suivante :
  - Spécification du fabricant concernant l'équipement de protection individuelle à utiliser, y compris la déflexion de la corde
    - + taille
    - + 1 m de marge de sécurité.
- Attention: Le déneigement du système est nécessaire en raison de la charge de pression de la neige.

## 2. Description du produit : Dispositif d'ancrage « Green ONE »

L'attachement « Green One » est un élément de fixation constamment utilisable qui est installé en continu sur la structure de la toiture. Le dispositif « Green One » est utilisé pour le montage d'un système de retenue conformément à la norme EN 795 A. Les dispositifs d'attachement « Green One » sont conçus conformément aux principes d'essai et de certification d'un dispositif d'arrêt pour 4 personnes au maximum, et ils sont conçus et testés sur un guide horizontal conformément à la norme CEN TS 16415: 2013.

### 2.1. Applications

Les dispositifs d'ancrage « Green One » réduisent les forces dirigées dans le corps en cas d'une chute. L'effet amortisseur sur l'utilisateur est un autre phénomène.

#### REMARQUE:

LE DISPOSITIF D'ANCRAGE « Green ONE » EST ADÉQUAT COMME SUPPORT INTERMÉDIAIRE OU UN POINT D'ANCRAGE SIMPLE, OU COMME UN SYSTÈME DE CORDES HOMOLOGUÉ CONFORMÉMENT À LA DESCRIPTION GREENLINE.

### 2.2. Normes/homologations du dispositif d'ancrage

Le dispositif Green One a été testé et certifié conformément à la norme EN 795:2012-A + CEN/TS 16415:2013 A.

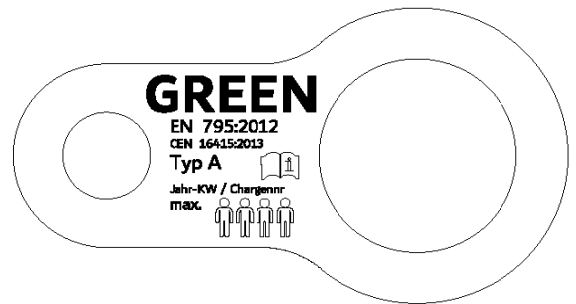
L'essai a été effectué d'une manière statique et dynamique sur la sous-construction originale.

Le dispositif Green One est adéquat comme une sous-structure pour les composants d'un système horizontal de cordes de sécurité, comme un support de corde intermédiaire conformément à la norme EN 795:2012 Type C.

Le dispositif Green One n'est pas approprié à des travaux sur cordage (EN 795).

Marquage de l'anneau d'arrêt (EN 365)

- Fabricant
- nom du produit
- norme
- Lisez les consignes de fonctionnement
- date de production
- Nombre maximal des personnes



## 3. Spécifications techniques : Dispositif d'ancrage « Green ONE »

Hauteur :	300 mm, 400 mm, 500 mm, 600 mm, 700 mm (+ 45 mm de fil M16)
Diamètre :	ø 16 mm
Base :	ø 330 mm
Alésages :	38x6 mm
Matériau :	1.4301/1.4307

## 4. Construction et montage

### 4.1. Fixation à la sous-construction

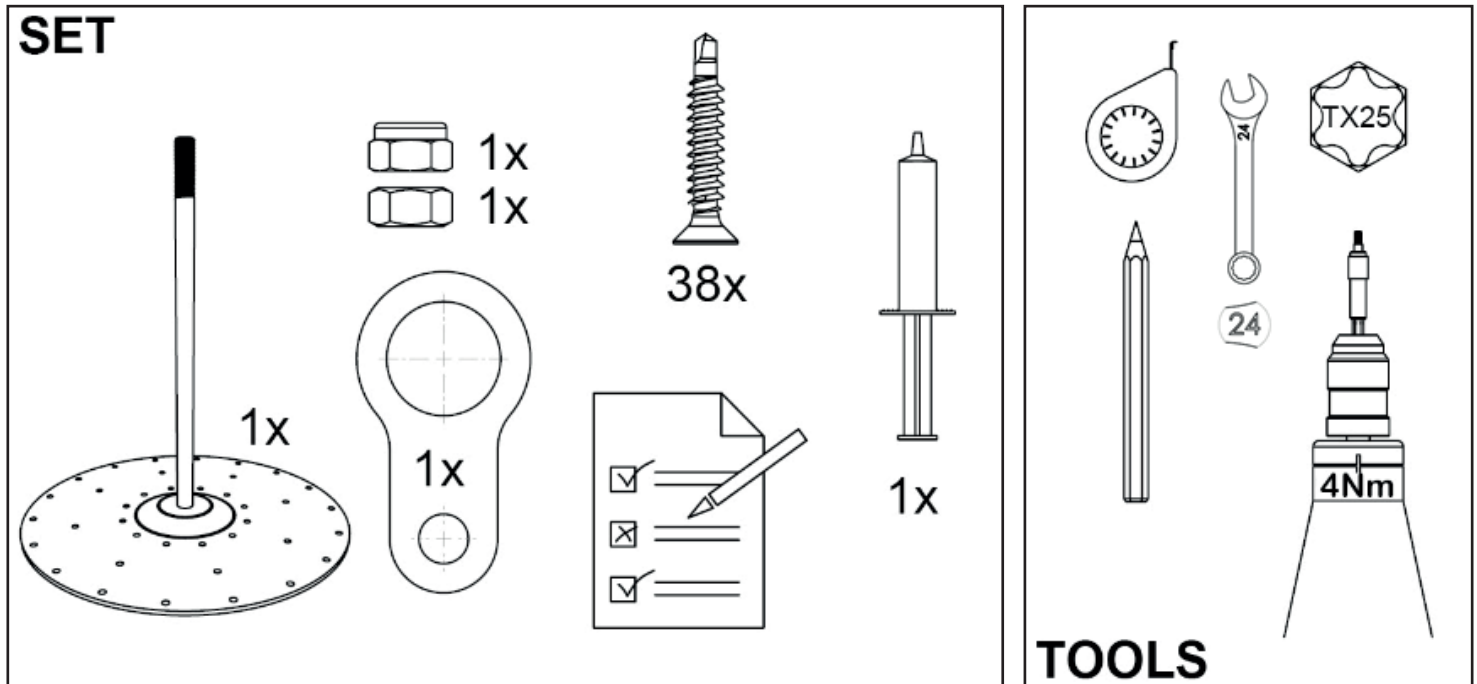
- La sous-construction doit faire partie de la structure de base statique.
- En cas de doute, ceci doit être vérifié par un ingénieur en structure.
- Seul un matériel de fixation fourni par la société GREEN International Absturzschutz GmbH doit être utilisé. Les parties individuelles ne peuvent pas être remplacées.
- Seules les consignes d'installation et de fonctionnement de la société GREEN International Absturzschutz GmbH sont applicables.
- De surcroît, les données de résistance et d'installation du fabricant du matériel de fixation s'appliquent également.
- Les boulons doivent être serrés avec un couple de 4 Nm.
- Un molleton doit être placé sur l'élément de fixation (consignes d'installation, Figure 3).

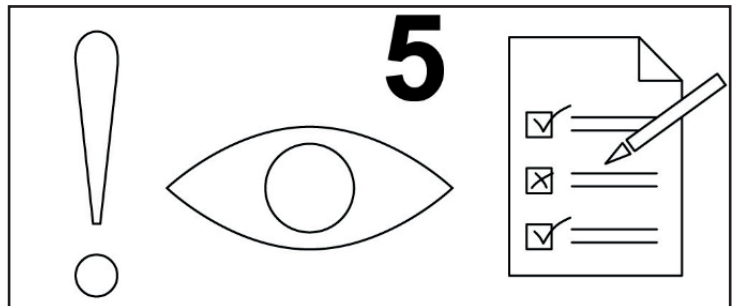
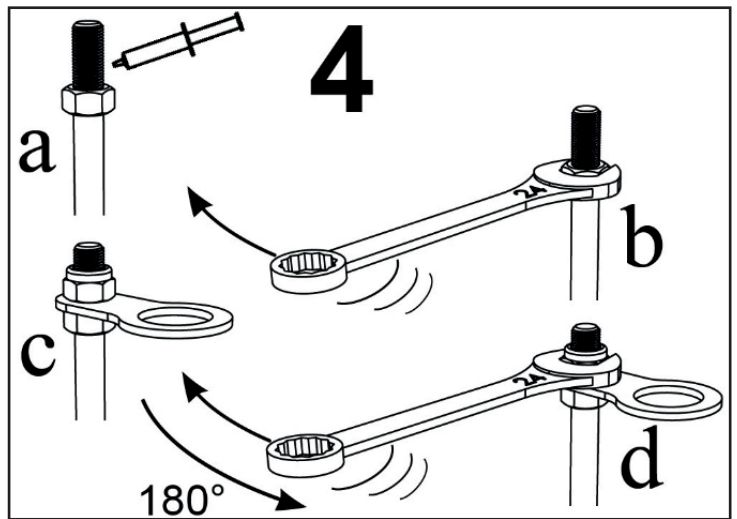
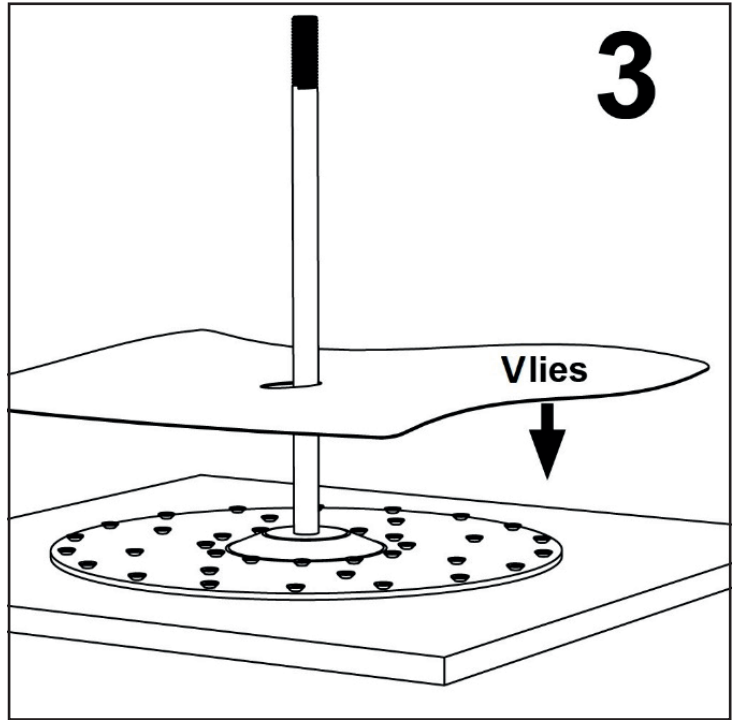
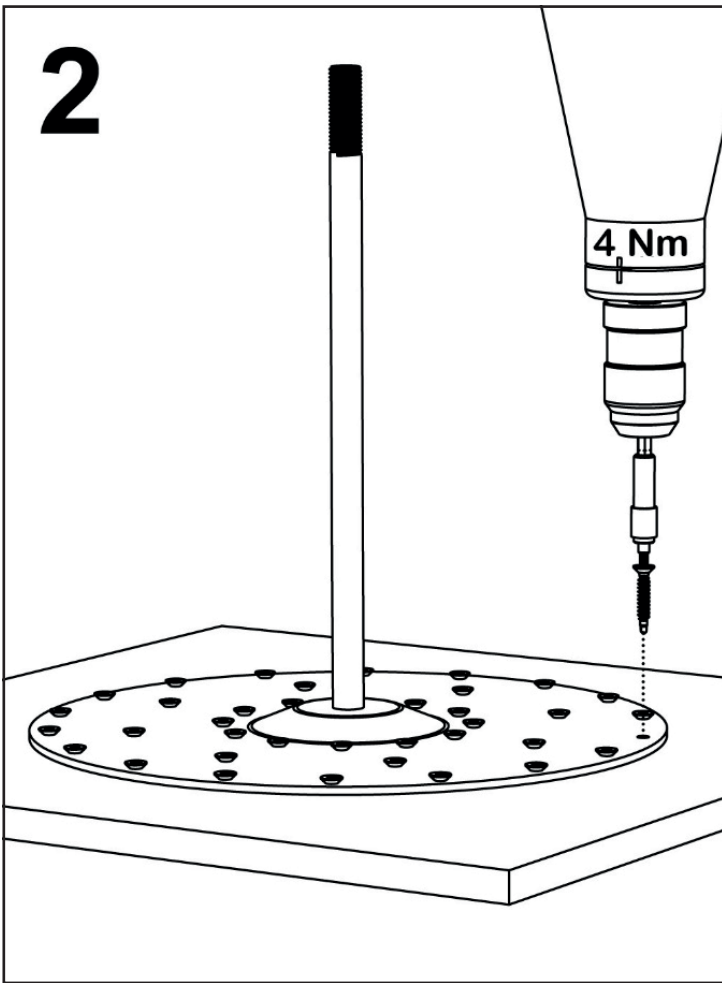
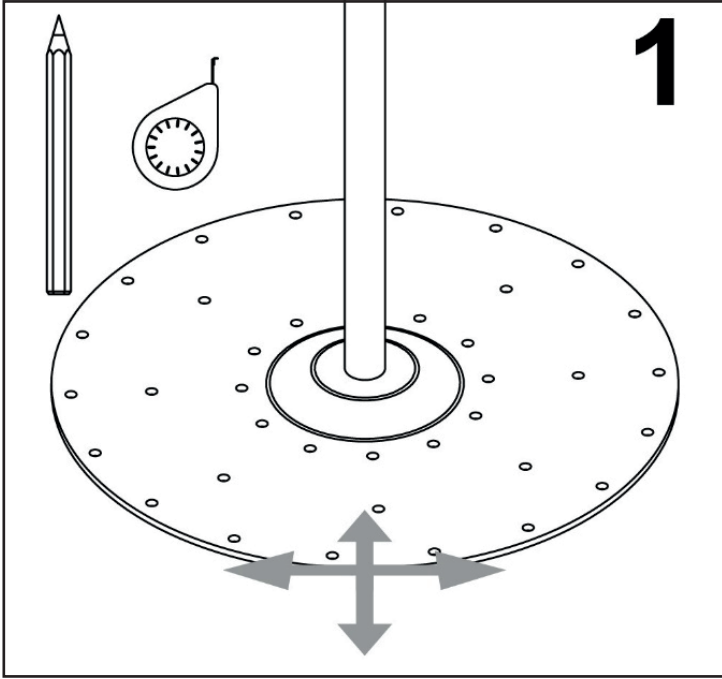
### 4.2. Montage sur

- Panneau OSB min. 16 mm
- Coffrage brut min. 22 mm
- Panneaux multicouches (contreplaqué) min. 15 mm

Éléments de fixations : <http://www.ejot.com>  
Numéro de référence : 7382160301

Kit de fixation : 38 pièces vis perceuses JT3 ST 2-6.0x35





© GREEN International Absturzsicherungs GmbH, sous réserve d'erreurs et d'impression, se réserve le droit d'effectuer des changements techniques !



## 5. Remarques générales

### 5.1. Équipement de protection individuelle

Vérifiez la condition adéquate (dommage) des harnais, des absorbeurs de choc ainsi que des crochets de mousqueton avant chaque utilisation. N'utilisez pas le dispositif d'ancrage en cas de doutes concernant sa sécurité.

Dans un tel cas, le dispositif d'ancrage doit être immédiatement vérifié par un expert ou par le fabricant et doit être remplacé, si besoin. (Voir 7.4) Tout dispositif d'ancrage ayant subi une chute doit être retiré du service et remplacé par une personne qualifiée ou par le fabricant. Les consignes d'utilisation d'autres produits en lien avec ce produit doivent être prises en considération.

### 5.2. Utilisation du système

Lors de l'utilisation du dispositif d'ancrage, il faut s'assurer du fait que les sangles ne soient pas exposés au feu ou à d'autres sources de chaleur. Ceci peut entraîner la destruction immédiate des sangles. De plus, le grattage ou le glissement sur des bords aigus doivent être évités. Effectuez une inspection visuelle avant l'utilisation du système. Vérifiez le système au regard des dommages, des ruptures, des usures excessives ou des supports endommagés.

Le dispositif d'ancrage ne doit pas être utilisé si les équipements de protection individuelle (EPI) ne peuvent pas être complètement raccordés ou s'ils sont endommagés (p. ex. corrosion, déformation).

### 5.3. Remarques concernant les bases de planification

Lorsque ces points sont utilisés comme éléments de sauvegarde pendant le guidage, la distance entre les points d'ancrage doit être inférieure à la distance à partir du bord du toit.

### 5.4. Maintenance/Inspections

Le point d'ancrage doit être soumis à une inspection annuelle par un expert autorisé par le fabricant dans le respect le plus strict des consignes du fabricant.

Les contrôles sont importants car la sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la longévité de l'équipement.

## 6. Point de livraison notifié du dispositif d'ancrage



TÜV Wien  
Deutschstraße 10  
1230 Wien

## 7. Remarques relatives au système de sécurité existant en toiture

Lors de l'accès au toit (accès au système), cette notice du propriétaire doit être affichée de façon claire et visible :

### REMARQUES RELATIVES AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ EXISTANT EN TOITURE

L'utilisation est limitée dans la mesure du respect des consignes de montage et d'utilisation.

Le dépositaire des consignes de montage et d'utilisation, des rapports d'essais, etc., est :

- Diagramme général présentant la position des dispositifs d'ancrage :



- Fabricant et nom du système : Élément de fixation GREEN « Green ONE »
- Date du dernier audit : \_\_\_\_\_
- Nombre maximal des personnes à protéger : 4 personnes
- Besoin d'absorbeurs d'énergie oui

- L'espace minimal entre le bord descendant et le sol est calculé de la manière suivante :

Spécification du fabricant concernant l'équipement de protection individuelle à utiliser,  
y compris la déflexion de la corde  
+ taille  
+ 1 m de marge de sécurité.

Modèle



## 9. Fiche de contrôle

Opérations réalisées	Défauts identifiés		Date	Entreprise / nom / Expert	Description du défaut Opérations	Date du prochain contrôle prévu
	Oui	Non				
<p><b>Contrôle du système</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune déformation reconnaissable sur les parties individuelles</li> <li>tous les vis et raccords sont serrés</li> <li>Les guide-câbles ne sont pas endommagés</li> </ul> <p>Inspection visuelle des points de fixation et des accessoires (éléments de fixation, etc.) par un expert autorisé.</p>						

\*\*\* En cas de chute ou de doute, l'utilisation du dispositif d'ancrage doit être immédiatement arrêtée et le dispositif doit être envoyé au fabricant ou à un atelier spécialisé sur l'inspection et la réparation. Ceci est valable également pour les sangles endommagés.  
**Le document doit être complété par le responsable et il est à stocker à un endroit sûr avec les consignes d'utilisation (p. ex. la gestion des biens)**

**Lors de l'accès au système de sécurité en toiture, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées dans les plans (p. ex. schéma de la vue du toit) !**

---

## 10. Remarques

---

© GREEN International Absturzversicherungs GmbH, sous réserve d'erreurs et d'erreurs d'impression, se réserve le droit d'effectuer des changements techniques !

---

## 11. Remarques

---

---

## 12. Remarques

---

© GREEN International Absturzversicherungs GmbH, sous réserve d'erreurs et d'erreurs d'impression, se réserve le droit d'effectuer des changements techniques !



**GREEN International Absturzschutz GmbH**

Fabrikplatz 1/10, 4662 Steyrermühl

Tel.: +43 7613 32498-0

Fax: +43 7613 32498-16

[office@green-gmbh.at](mailto:office@green-gmbh.at)

[www.green-international.at](http://www.green-international.at)